

---

L'ordre du jour appelant de nouveau la prise en considération du message de la Chambre des Communes rejetant les amendements faits par le Sénat aux amendements de la Chambre des Communes au bill (K) intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications au *Code criminel*, 1892 ", ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain à la séance du matin.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes qui désapprouve l'amendement fait par le Sénat au bill (189) intitulé : " Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales ", ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit pris en considération lundi prochain dans l'après-midi.

Alors sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi.